le lien

Le Dorat

BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET / AOÛT / SEPT. 2024

P10-11
Végétalisation des rues du Dorat

P12
Pour tous travaux extérieurs

P16-17
Les 20 ans du Marché des Producteurs

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

#villedudorat

www.ledorat.fr

[LE MOT DU MAIRE]

Chers amis,

Vivre ensemble…

Aujourd'hui plus que jamais, les élus locaux et leur maire restent les garants d'une société libre et solidaire. Au service de tous, avec les mouvements associatifs et tous ceux qui œuvrent à l'intérêt général, nous rendons possible le vivre ensemble : c'est me semble-t-il notre première mission d'élus.

C'est l'été !

Cet été la vie du Dorat s'anime au gré des festivités et évènements organisés par les associations, avec le soutien de la municipalité : animations au Champ de Foire, courses et concours hippiques, marchés des producteurs, manifestations sportives, concerts, expositions, saison cinématographique et théâtrale, micro-folie, découvertes du patrimoine… avec des nouveautés : le concours de peinture organisé par l'association Couleurs d'Aquitaine, l'anniversaire des 20 ans des marchés de producteurs le 8 août, et puis à l'automne le forum des associations, un « Dimanche de Caractère » autour de notre patrimoine, les concerts d'adieu des Insupportables… et plus tard encore, nous devrions terminer l'année comme nous l'avons commencée : en musique ! avec le Festival DORAMIFA en novembre et l'exposition - festival Marcel AZZOLA en décembre.

Travaux et investissements, toujours !

Les travaux se poursuivent avec la fin de la réfection du réseau d'assainissement jusqu'à l'entrée de la rue Ranconnière, l'étude de la réhabilitation et de l'agrandissement des vestiaires du stade, la rénovation des panneaux d'entrée de ville, la reprise du réseau électrique de la collégiale, le curage de divers fossés ayant souffert des intempéries, le choix prochain d'une maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la future Ecole de Musique et l'isolation de la toiture de la Maison des Associations. Enfin, nous lançons deux appels d'offres pour l'achat d'un tracteur en remplacement de nos deux tracteurs vieillissants, et pour les travaux de clos et de couvert de la sacristie de la collégiale.

Urbanisme, un service offert aux résidents du Dorat…

Je me réjouis avec vous de constater que plusieurs propriétaires bailleurs ou occupants du centre bourg se sont emparés des outils d'aide au financement de leurs travaux, avec le soutien de notre opérateur Soliha. Mais il faut aller plus loin et nous renforcerons notre communication sur ce sujet et sur les règles d'urbanisme à l'automne.

Nous poursuivons également le processus visant à assainir les ilots en ruine place Saint Jean, Rue Roulotte et rue des Bouchers : nous avons rédigé le cahier des charges des études techniques, en vue de résorber définitivement l'habitat insalubre que constituent ces ruines.

Enfin, le tour de table des financeurs de notre projet d'habitat inclusif Grande Rue se poursuit et nous avons lancé dès le mois de juin les études d'architecte pour affiner les coûts.

Vous avez dit « transfert » ?

La municipalité s'apprête à transférer à notre communauté de communes dans le cadre de ses compétences :

- l'assainissement au 1er janvier 2025. La préparation de ce transfert que l'État nous impose, mobilise déjà les équipes administratives et techniques de la municipalité et de la communauté de communes ;
- la médiathèque et la micro-folie également au 1er janvier 2025. Notre médiathèque entrera ainsi dans le réseau des médiathèques de la communauté de communes, pour offrir un meilleur service aux habitants du Dorat.

Vous avez la parole !

Deux points méritent votre attention et votre participation :

- La mise en œuvre de l'apport volontaire de nos déchets ménagers, sur l'ensemble de notre communauté de communes, au début de l'année 2025. Une réunion publique devrait se tenir le 11 octobre en soirée au cinéma ;
- Un nouveau plan de circulation dans le centre historique de la ville, en cours de réflexion, en lien avec la végétalisation des pieds de murs et de façades. Un registre sera ouvert en mairie du 9 au 20 septembre pour recueillir vos remarques, vos idées et échanger avec les élus.

D'ici là, je serais heureux de vous rencontrer au gré des manifestations estivales et vous souhaite dès maintenant un très bel été !

[RETOUR SUR ÉVÈNEMENTS]

Du 16 au 19 avril

4 jours de stage, plus de 100 musiciens, 2 concerts.
Une très belle semaine musicale. Un événement organisé par la Confédération musicale de France et l'Harmonie Les Enfants du Dorat.

24 avril

Concours des maisons fleuries
Une quinzaine de lauréats au concours des maisons fleuries ont été récompensés lors de la cérémonie organisée le 24 avril à la mairie du Dorat.

Une quinzaine de lauréat·es au concours des maisons fleuries a été récompensée

La cérémonie de remise des prix pour le concours des maisons fleuries a eu lieu mercredi 24 avril, à la mairie du Dorat, en présence de Bruno Schira, maire de la ville, des élus, des membres du jury et des participants à l'édition 2023 de ce concours.

Une quinzaine de foyers participent
Au mois de juillet, le jury du Concours communal des maisons fleuries organisé par l'Association Le Dorat Tourisme et Patrimoine, a visité chaque devant de maison et jardin visible de la rue. Une quinzaine de participants ont contribué à embellir la petite cité de caractère du Dorat.
La cérémonie a débuté par un discours d'ouverture prononcé par le maire, soulignant l'importance de la préservation de l'environnement et de l'embellissement urbain. Il a exprimé sa gratitude envers tous les participants pour leur contribution à la beauté de la ville.
Le verre de l'amitié a clôturé agréablement cette remise des prix.
Ont reçu un prix :

- **Catégorie « Maison avec jardin visible de la rue »** :
  1er prix, Gérard Gilardeau ; 2ème prix, Daniel Bessaguet ;
  3ème prix, Anne-Marie Audebert ; 4ème prix, Louis Marche.
- **Catégorie « Décor floral installé sur la voie publique »** :
  1er prix ex, Alain Prot ; 1er prix ex, Jeanne-Marie Tharaud ;
  3ème prix, Ginette Bonnin ; 4ème prix, Aodha Gearoldin.
- **Catégorie « Fenêtres ou murs »** : 1er prix, Jacqueline Gaté ;
  3ème prix, Nadine Bonneau.
- **Catégorie « Hôtels, restaurants, cafés, commerces »** :
  1er prix, Régis Bouard ; 2ème prix, Sophie Lamberton.

Les prix du concours ont été remis par le maire Bruno Schira.

1er juin

Festival Notes de Rue 2024
Ce festival composé de 10 orchestres et 250 musiciens s'est déroulé le 1er juin au Dorat. Une superbe soirée, une superbe ambiance, une superbe musique : quand la musique est bonne ! Des moments riches en partage avec de nombreuses harmonies du Département. Chapeau aux organisateurs bénévoles !

Rencontre avec Christophe Laguzet,
le 1er Juin à la médiathèque du Dorat à l'occasion de la sortie de son livre retraçant la vie de Joseph Guillemot, né au Dorat en 1899, devenu champion olympique à Anvers en 1920 (5000 m sur piste). Un auteur passionné par les exploits de grands sportifs.

9 juin

Concours de pétanque
La 10e édition du Grand Prix de Pétanque s'est déroulée sur l'annexe du stade municipal Joseph Guillemot. Un rendez-vous annuel important pour les nombreux amateurs organisé par les membres de la Fanny Dorachonne.

21 juin

Fête de la Musique

L'Harmonie les Enfants du Dorat et l'association Fêtes le Savoir ont organisé une soirée pour la Fête de la Musique, dans le kiosque du Jardin anglais. Une soirée guinguette conviviale très réussie avec plusieurs groupes, buvette et restauration.

Un concert a également eu lieu Place Charles de Gaulle, organisé par le Café de la poste ; une belle et chaude ambiance.

22 juin

Inauguration Voie Verte

Le samedi 22 juin, petits et grands ont été invités à parcourir ce magnifique itinéraire reliant Magnac-Laval et Le Dorat ; départ à l'espace du rocher à Magnac et arrivée à la Halle aux grains au Dorat. Une journée de découvertes et de convivialité.

23 juin

Concert à la Collégiale

Un concert au profit de l'orgue Cavaillé-coll, s'est déroulé à la Collégiale le 23 juin. Concert Chant et Orgue avec la Schola Sainte Cécile de Châteauroux, avec Bruno Rousseau, chef de chœur et Victor Del Gréco, organiste. La musique procure beaucoup d'émotions.

29 juin

Tous au Champ de Foire

Une très belle manifestation qui s'est déroulée le 29 juin, organisée par l'Association des commerçants et artisans du Dorat.
De nombreux temps forts ont ponctué cette journée : un concours de tonte inscrit dans le circuit national, un spectacle équestre, une démonstration de vieux métiers et pour finir un bal populaire, comme au bon vieux temps.
Exposition de matériel agricole, buvette, restauration complétaient et agrémentaient un programme qui a enchanté les nombreux participants à cette fête rurale.

[DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE]

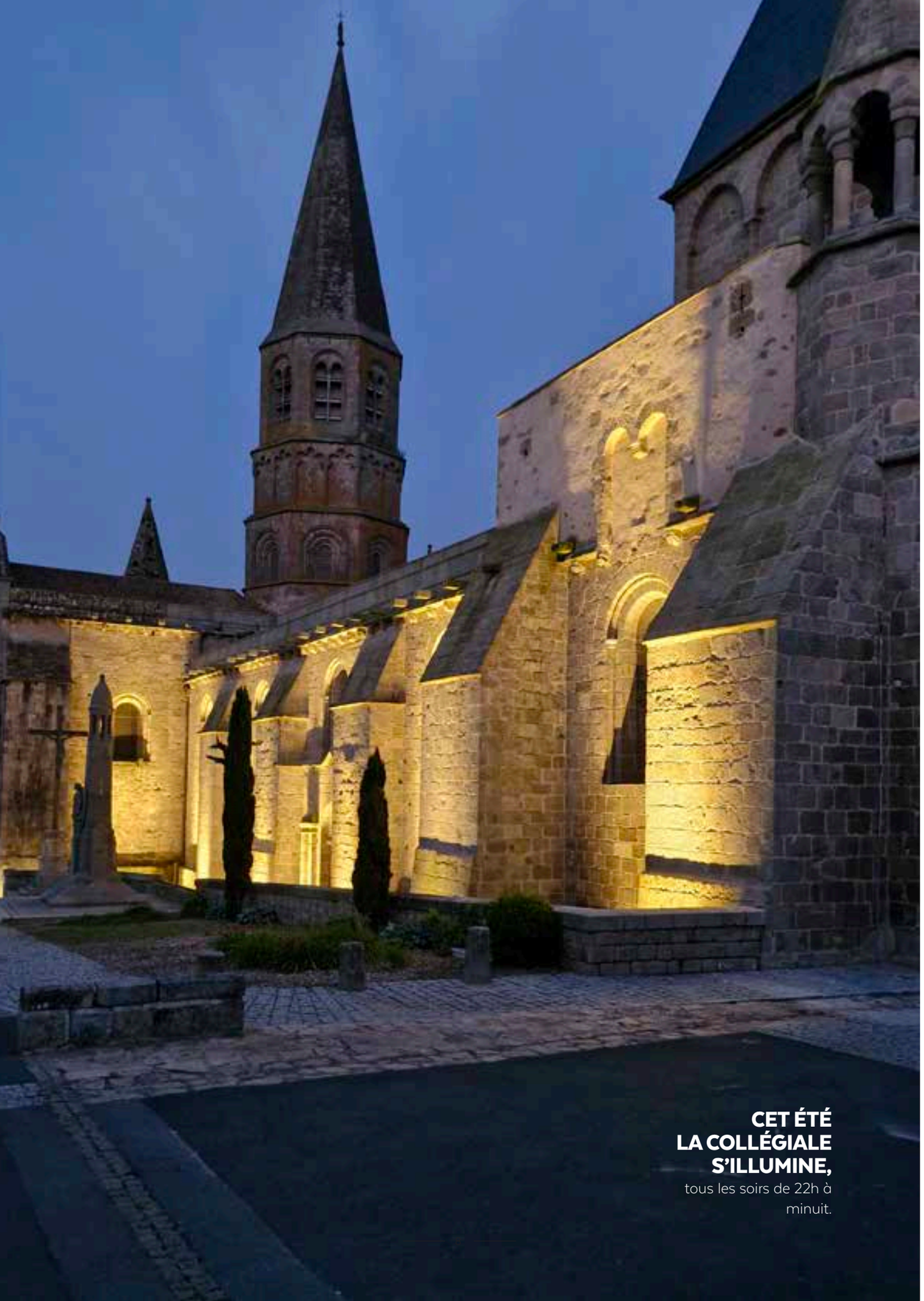

CET ÉTÉ LA COLLÉGIALE S'ILLUMINE,
tous les soirs de 22h à minuit.

GRAND CONCOURS PHOTOS

Comme les années précédentes, l'association *Territoires Nouvelle Aquitaine* – TNA organise un grand concours photos **« Ma région en images »** du 1er juillet au 30 septembre 2024. Une participation record en 2023 : 656 participants, 4 397 photos reçues, 12 gagnants, 3 grands gagnants.

Le règlement complet et toutes les modalités du concours sont disponibles sur le site internet de l'association :
https://territoiresnouvelleaquitaine.fr/
Mail : contact@territoiresnouvelle aquitaine.fr

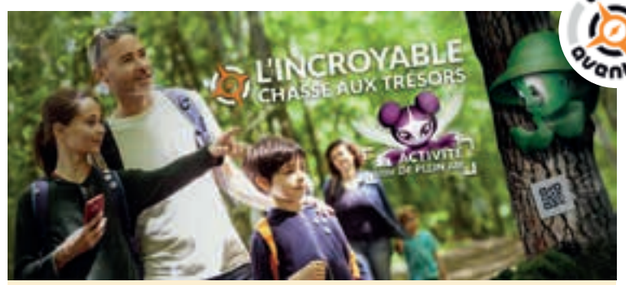

TÈRRA AVENTURA AU DORAT

Munis de l'application 100% gratuite, la chasse aux trésors insolite de la Nouvelle Aquitaine, propose près de 600 parcours pour faire de superbes découvertes, avec notamment des pépites patrimoniales.

Le Dorat a son propre parcours intitulé **« les empreintes de l'Ange doré »**. Tout au long du chemin, accompagnés par les POIZ, petits personnages à fort caractère emblématiques de Tèrra Aventura, les visiteurs sont dirigés jusqu'au point final, dont bien sûr le secret est bien gardé. Au fil du parcours, notre Petite Cité de Caractère dévoile ses secrets enfouis au cœur de la Collégiale, de la Porte Bergère et de tous les hôtels particuliers qui jalonnent ses ruelles. En 2023, il y a eu 3 152 géocacheurs (une très belle position), soit une augmentation de 21% par rapport à l'année 2022.

LA COLLÉGIALE VAUT LE DÉTOUR

La collégiale Saint-Pierre, vient d'attirer l'attention du Guide Michelin Voyage & Cultures 2024, qui lui a attribué deux étoiles en tant que site « qui vaut le détour ».
L'attribution est à l'initiative de l'éditeur qui a envoyé des membres du guide pour effectuer une visite de l'édifice.
Les étoiles sont attribuées en fonction de neuf critères, discutés et validés par l'équipe d'éditeurs et d'auteurs de Michelin Voyage.

Dans son guide touristique, Michelin choisit de classer les sites par ordre d'intérêt avec un principe d'étoiles autour du ressenti lors de la découverte du lieu, sa valeur patrimoniale, son authenticité, son charme ainsi que l'agrément de visite.
Lorsqu'un site obtient 3 étoiles il « vaut le voyage », avec 2 étoiles il « vaut le détour », avec 1 étoile il « vaut la visite ».

BREAK À LIMOGES, EN LIMOUSIN… ET AU DORAT !

Parcourez le magazine touristique de la Haute-Vienne, disponible dans tous les offices de tourisme. (Re)découvrez les pépites de notre territoire, dont Le Dorat !

JP Lucas

[ATELIERS PARTICIPATIFS]

La végétalisation des rues au Dorat

Suite à la réunion d'information en février dernier, un atelier d'accompagnement pour la réalisation des projets a eu lieu le samedi 22 juin. Les habitants ont pu discuter de la faisabilité de leurs projets et obtenir des conseils personnalisés sur le choix des végétaux grâce à la présence de la paysagiste conseil du CAUE87, Chloé Lambert.

Quelles sont les étapes à suivre ?

Les habitants souhaitant végétaliser devant chez eux (jardinières ou fosses de plantation) sont invités à déposer une demande de « permis de végétaliser » en mairie. Ce permis vaut autorisation d'occuper le domaine public.

Toutes les demandes déposées jusqu'au début de septembre seront examinées, et une journée de **création de fosses sera organisée par les services techniques à l'automne**. La mairie fournira **la terre végétale, les treillis si nécessaires,** en fonction du projet des habitants.

Ponctuellement, notamment en cas de présence de réseaux souterrains empêchant les plantations, les Dorachons seront autorisés à végétaliser et embellir leurs rues, en posant, après autorisation de la Ville, des pots contenant des végétaux.

Quant aux demandes de permis déposées après cette phase d'instruction, elles seront traitées une à deux fois par an par les services techniques du Dorat.

Malgré les formalités nécessaires, **l'approche se veut simple et ludique afin que les dorachons puissent embellir leur quartier.**

Tous les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la mairie. Vous y trouverez notamment la demande de permis de végétaliser ainsi qu'une palette végétale pour vous guider dans le choix de vos végétaux.

Manon Bouchard

PALETTE
DE COULEURS
DU DORAT

SUGGESTION
DE VIVACES OU
ANNUELLES

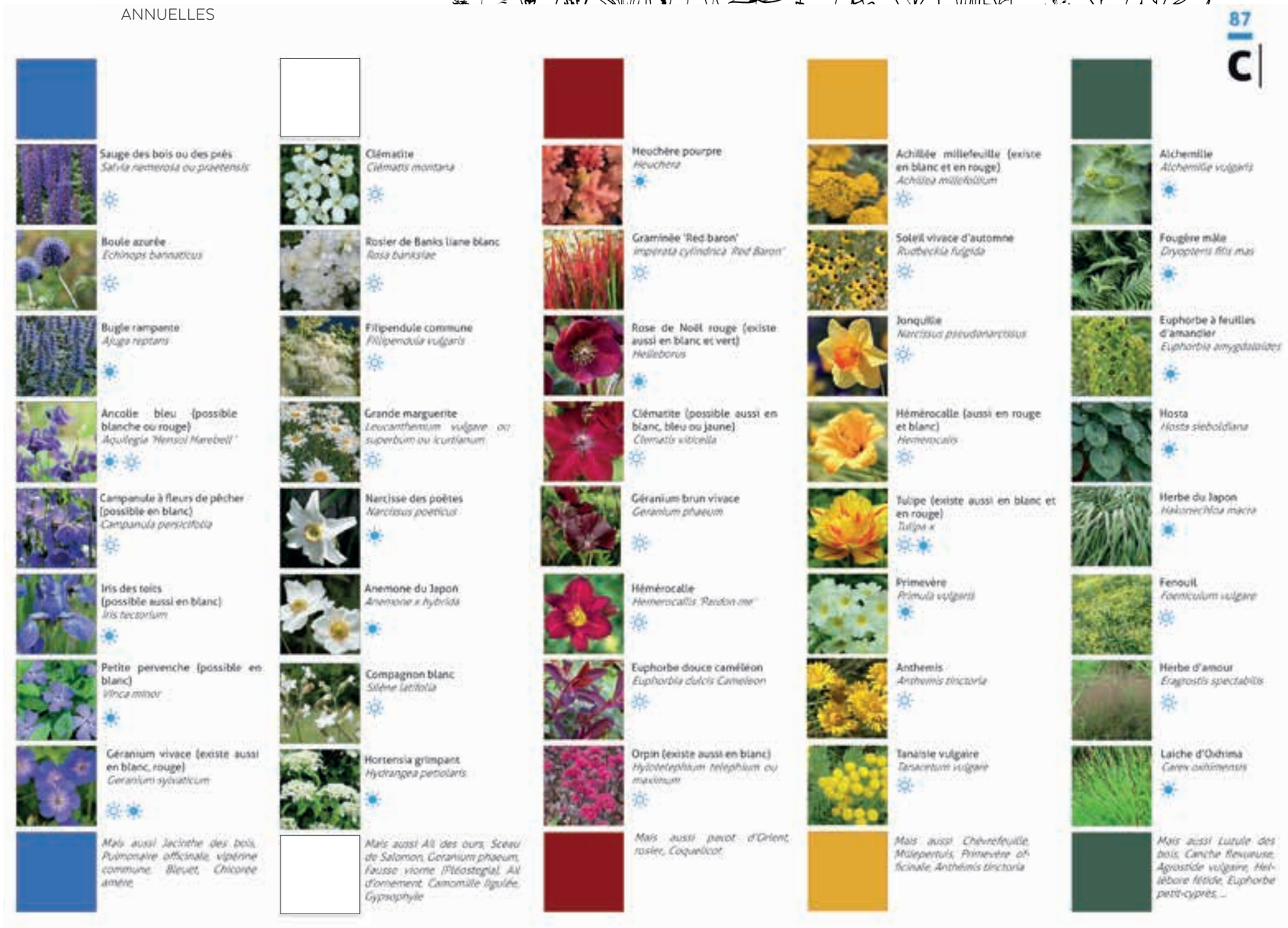

[URBANISME]

Pour tous travaux extérieurs

Les travaux sur les parties extérieures de vos immeubles ne peuvent être réalisés sans autorisation préalable.
Le dossier de déclaration des travaux est à retirer en mairie.

Le centre historique du Dorat (dans un rayon de 500 m à partir de la collégiale) est classé site patrimonial remarquable. Sur ce périmètre protégé, et conformément au règlement d'urbanisme en vigueur :

1 · les huisseries en PVC ainsi que les volets roulants sont interdits,

2 · la teinte des menuiseries (huisseries et volets) doit être choisie dans le nuancier départemental : le blanc, le noir et le gris anthracite sont interdits.

Ces mêmes règles s'appliquent également dans un rayon de 500 m autour de l'hospice de Grand Champ inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

En cas de non-respect de ces règles, le propriétaire s'expose à être poursuivi et à devoir, le cas échéant, refaire ses travaux en conformité avec le règlement d'urbanisme.

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) tient une permanence tous les mardis à partir de 15h à la mairie – sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 05 55 60 72 20.

Fouad Elmachkour

— LES MENUISERIES —

— LES ENDUITS —

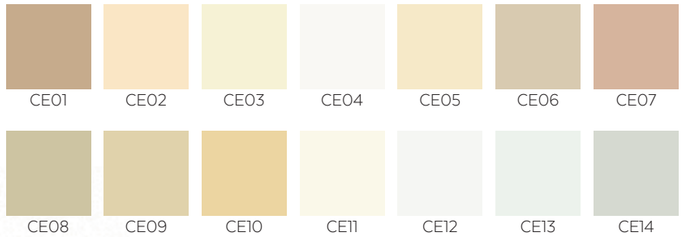

Bilan de la première année d'OPAH-RU

L'OPAH-RU du Haut Limousin, un programme d'aide aux particuliers, a été mis en place dans les communes de Bellac et du Dorat depuis le 1er avril 2023. Ce programme vise à lutter contre la précarité énergétique et à sauvegarder et restaurer le patrimoine bâti de la commune.

L'OPAH-RU du Haut Limousin, un programme d'aide aux particuliers, a été mis en place dans les communes de Bellac et du Dorat depuis le 1er avril 2023. Ce programme vise à lutter contre la précarité énergétique et à sauvegarder et restaurer le patrimoine bâti de la commune.

Au cours de la première année, le suivi-animation de cette opération a été sollicité 143 fois, principalement pour des demandes relatives aux logements locatifs. 83 visites de logements ont été réalisées, suivies d'études énergétiques, de rapports d'autonomie et de fiches façades en fonction des projets envisagés. Cet accompagnement personnalisé est financé à 100% par les collectivités et les partenaires de l'opération.

En ce qui concerne les aides aux travaux, 24 926,14 € ont été alloués lors de la première année d'OPAH-RU, avec 4 projets de façade au Dorat et 2 projets de façade à Bellac. Au total, 6 463,07 € ont été investis par la commune du Dorat et 6 463,07 € par la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche pour financer ces projets au Dorat.

De plus, la commune du Dorat et la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche ont établi une convention avec la Fondation du Patrimoine. Cela permet aux propriétaires ayant un projet de travaux visible depuis l'espace public de bénéficier d'un soutien supplémentaire. Ils peuvent ainsi espérer un soutien financier et une défiscalisation de 50% des travaux réalisés. En 2024, 2 projets au Dorat ont été soutenus pour un montant global d'aide publique de 7 283,20 €, dont 2 671,60 € délivrés par la commune du Dorat.

Pour tous vos projets, contactez notre opérateur SOLIHA au 07 49 26 00 25 - contact.hautevienne@soliha.fr

À noter les prochaines permanences : le 9 juillet (pas de permanence en août) et le 17 septembre (initialement prévu le 16).

Manon Bouchard

© Shutterstock

© La Route à deux

Brèves

LA CPTS DU HAUT LIMOUSIN

Complément d'informations suite à l'article paru dans le dernier Lien.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé existe depuis 1 an sous forme associative de professionnels libéraux de santé en exercice. Le bureau est dirigé par une co-présidence : le Dr Julien Galtié, médecin généraliste à la Maison de santé du Dorat et Marie Chevalier, pharmacien et co-gérante de la SISA de la Maison de santé de Bellac.

Joignable via le mail :
cpts.hautlimousinmail.com

PLAN DE CIRCULATION

Une réflexion est en cours sur un éventuel plan de circulation au Dorat.
Bien entendu, les Dorachons seront consultés sur les changements et adaptations proposés.
Un registre en Mairie sera ouvert du 9 au 20 septembre 2024, afin de recueillir les avis des administrés, avant le passage en Commission Urbanisme, puis en délibération au Conseil Municipal.

STATIONNEMENT

Le respect des règles de stationnement est un acte de civilité dans une petite ville comme la nôtre Malheureusement assez souvent, des stationnements gênants (notamment ne permettant pas la collecte des ordures ménagères), très gênants, voire dangereux sont constatés ; pour la sécurité des administrés, merci.

JP Lucas

[NOSTALGIE]

AFFICHE DU SON ET LUMIÈRE : LE 10ème ANNIVERSAIRE

Toile qui orne un mur du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine.

[TRIBUNE LIBRE]

Daniel-Odon Hurel, Jacqueline Grelier, "Le Dorat, Une Histoire, Un Avenir"

Les années se suivent… et ne se ressemblent pas toujours. La situation du monde, la situation nationale et celle de l'Europe nous troublent, nous fragilisent et nous interrogent. Comment échapper à cette atmosphère qui nous renvoie à certaines périodes sombres de notre histoire ? En réaffirmant les principes d'humanité et en refusant de se laisser tenter vers toutes solutions qui mépriseraient les droits humains, ceux des plus vulnérables en particulier.

Peut-être aussi avons-nous besoin de nous retrouver à l'approche de la saison estivale, à travers la sociabilité amicale et associative. En témoigne la formidable dynamique qui s'annonce pour cet été ! Qu'il s'agisse du sport, de la culture dans tous ses états, le cru 2024 est exceptionnel. Nous le devons pour l'essentiel aux associations, les plus anciennes et « historiques » comme les plus jeunes. À défaut du renouvellement générationnel parfois difficile et problématique, c'est le renouvellement des idées et l'inventivité individuelle et collective qui sont bien présents et porteurs d'avenir pour notre ville. Ce sont aussi, en matière culturelle, de nouvelles collaborations entre associations du Dorat et institutions culturelles de la CCHLEM, telles que La Ferme de Villefavard ou le Théâtre du Cloître.

La transversalité et l'ouverture à toutes et à tous donnent un sens à un territoire. En tant qu'élus, nous devons être particulièrement sensibles, surtout lorsqu'il s'agit de répondre aux demandes de subvention, à cette volonté d'ouverture, de respect de l'autre et de laïcité, y compris dans le cas d'associations confessionnelles. La transversalité des projets et des actions est aussi le reflet d'un esprit de tolérance, d'accueil, de curiosité et de bienveillance : en témoignent tout particulièrement cette année les Marchés de producteurs qui fêtent leur vingtième anniversaire et qui incarnent l'été au Dorat.

Cependant, les associations ne vivent pas que l'été. La musique qui s'échappe chaque semaine de la Grande Rue nous rappelle que, derrière les manifestations des Enfants du Dorat, il y a un travail en profondeur réalisé. Certaines associations, plus discrètes quant à la visibilité de leurs activités, nourrissent la vie de notre cité toute l'année, surtout s'il s'agit d'associations tournées vers la solidarité et l'accueil des personnes en difficulté. Il convient alors de les faire connaître plus encore et de valoriser tout au long de l'année le dévouement de celles et ceux qui les font vivre. D'autres, telles que les associations de parents des élèves méritent aussi un soutien inconditionnel et un accompagnement bienveillant car elles jouent un rôle majeur dans la vie de nos écoles.

Souhaitons-nous un bel été, à la fois solidaire, accueillant (malgré la fermeture du camping !), ouvert et généreux, riche en découvertes, en particulier humaines, musicales et artistiques !

[ÉVÈNEMENT]

Le Marché des Producteurs du Dorat fête ses 20 ans !

Supervisés par la Chambre d'Agriculture, les Marchés des Producteurs ont débuté en 2005 avec l'Association « Familles Rurales » et l'Office de Tourisme, avant de créer en 2007 leur propre association.

Aujourd'hui, le marché du Dorat occupe une place très importante parmi les marchés de producteurs de la région et contribue à la notoriété de notre Petite Cité de Caractère.

Les Marchés de Producteurs du Dorat, ce sont :

- **19 producteurs** qui proposent des produits de qualité de leur production
- **70 bénévoles** véritables chevilles ouvrières de ce marché
- **5 rendez-vous durant l'été** sur la place de la Collégiale, tous les 15 jours, le jeudi soir

C'est également :

- **un public fidèle et nombreux** qui vient acheter des produits de choix à emporter ou à consommer sur place.
- **une fête, une ambiance** sympa, une occasion de se retrouver et de partager une soirée en famille ou entre amis.

Les bénévoles s'y emploient dès le jeudi matin pour la mise en place de la buvette, des stands de restauration, des planchas, des tables et des bancs pour le public, sans oublier le coin animation musicale et danse sur le parvis de la Collégiale.

Tout cela, c'est une organisation bien rodée, où chacune et chacun a son rôle bien déterminé, mais sait aussi quand il le faut, être polyvalent. C'est un travail intense du jeudi matin au vendredi midi pour la partie visible et un travail toute l'année pour celles et ceux qui entretiennent le matériel, prévoient, organisent et gérent.

Un grand coup de chapeau !

Un premier marché s'est déroulé le 27 juin, les prochains marchés de l'été auront lieu les jeudis 11 et 25 juillet, 8 et 22 août.

La date du 8 août a été choisie pour partager entre producteurs, bénévoles et le public, une grande soirée « Spécial Anniversaire ».

En collaboration avec la Mairie du Dorat et la Chambre d'Agriculture de nombreuses personnalités sont invitées et partageront un vin d'honneur.

Le Président Jean-Pierre Brun et toute son équipe seront heureux de fêter cet évènement avec vous. En plus des prestations habituellement proposées, viendront s'ajouter des animations particulières pour le plaisir de tous : différents jeux de lumière fixes et mobiles et de la musique pour danser jusque tard dans la nuit. **Venez nombreux !**

Sylvie Brunier

[À VOS AGENDAS]

Street Band Festival 2e édition :

Festival de musique de rue, la dernière des Insupportables.

©Insupportables

Notre groupe de musique « Les Insupportables a décidé d'un commun accord en 2024 de cesser son activité. Mais pour clôturer ces 14 années sur une note positive, nous avons décidé de renouveler le « Street Band Festival » dont la première édition au printemps 2022 a été un succès.

Ce festival sera le moment pour nous de remercier toutes les personnes qui ont été importantes pour nous et nous ont soutenu pendant ces années : notre public, nos amis musiciens, nos proches... Ainsi, cet événement aura lieu les vendredi 13 et samedi 14 septembre, à la halle aux grains, chez nous au Dorat.

LES GROUPES

- Limouzi'K Band (Saint Junien – France),
- Les Marteaux (Belgique)
- Clap Fanfare (Paris - France)
- Panda's Cover Gang (Toulouse - France)
- Supersonic Fanfare (Toulouse - France)
- Les Insupportables (Le Dorat - France)
- Suck Da Heid (Tours)
- Cover live concept (Belgique)
- Seven's brass (Belgique)

Ce sont des groupes que nous avons rencontré tout au long de notre périple et que nous sommes fiers de faire venir, sur notre territoire, pour vous les faire découvrir.

LE PROGRAMME

Vendredi 13 septembre :

- 18h : Ouverture du festival
- 22h : concert avec Les Marteaux
- 00h : Discothèque avec DJ CLEM

Tout au long de la soirée, animation par les groupes Limouzi'K Band, Les Marteaux, Les Insupportables

Samedi 14 septembre :

- 13h : Ouverture du festival
- 14h : Tournoi de beer pong
- 17h : Remise du trophée des vainqueurs
- 21h : Les Insupportables « la dernière... »
- 22h30 : Karaoké géant avec Cover live – concept
- 03h : Fermeture du festival

Animations musicales avec Clap Fanfare, Les Marteaux, Panda's Cover Gang, Seven's Brass, Suck Da Heid, Supersonic Fanfare et Les Insupportables.

Foodtrucks et buvette sur place avec Le Croustillant, La Dwicherie, La République des pâtes, Le Petit Vagabond.

De la musique et de l'amitié : un moment à partager en famille ou entre amis !

Louise Arnaud

[À VOS AGENDAS]

HEURES D'ÉTÉ

Une pleine page dans ce guide incontournable du territoire fait apparaître tous les rendez-vous de l'été au Dorat.
2000 exemplaires déposés dans les offices de tourisme, les campings, les sites touristiques majeurs et les abonnés numériques du Populaire...

Le dimanche 22 septembre, l'association « Les Mousquetaires de la Basse Marche » organise leur première randonnée multi-sports.

Que vous soyez randonneur pédestre, vététiste ou cavalier, avec ou sans attelage, vous êtes les bienvenus. Trois distances s'offrent à vous 10, 15 ou 23 kilomètres avec, sur chaque boucle, au moins un point de ravitaillement. Vous pourrez ensuite vous restaurer, nos bénévoles vous auront préparé leur meilleures grillades, moules et frites, sans oublier un bon rafraîchissement. Venez découvrir ou redécouvrir les chemins de la Basse Marche avec un départ et une arrivée sur le site de l'emblématique hippodrome du Dorat. Pour plus de renseignements et tarifs, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook Caval' Pour Tous, par mail rando.mousquetaires@outlook.fr ou par téléphone au 06 38 92 14 33. On vous dit à très bientôt !

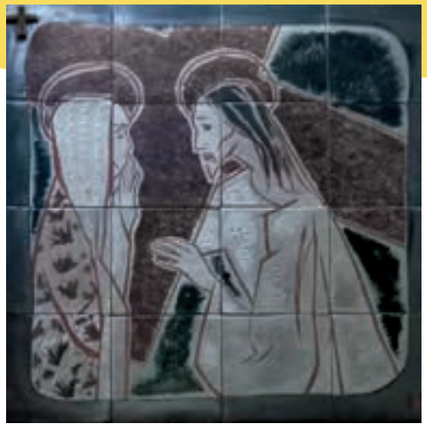

Journées Européennes du Patrimoine des 21 et 22 septembre

L'association Le Dorat Tourisme et Patrimoine vous proposera de visiter la Collégiale Saint Pierre et sa crypte Sainte Anne mais elle vous demandera d'observer les quinze stations du chemin de croix en terre cuite qui est l'œuvre de Félix Oudin (1962) avant de vous rendre à la chapelle des Sœurs Marie Joseph et de la Miséricorde pour une visite inhabituelle.

Découvrir ou redécouvrir le Chemin de Croix d'Henry Simon

Depuis 1961, est fixé sur les murs latéraux, dans la chapelle de la Congrégation des Sœurs de Marie Joseph et de la Miséricorde, un Chemin de Croix imaginé et exécuté par l'artiste-peintre, céramiste, illustrateur et décorateur Henry SIMON (1910-1987).

Suite à une profonde réflexion, à de nombreux échanges entre Henry SIMON, l'Abbé Placide DUGAST et des membres de la Congrégation des Sœurs de Marie Joseph et de la Miséricorde, le souhait d'un Chemin de Croix spécifique pour leur ordre avec pour thème « Pauvreté, Obéissance et Chasteté » a été réalisé en pierre de lave émaillée. Pour cela, 18 mois d'études ont été nécessaires.

Ce Chemin de Croix, très sobre, véritable œuvre d'art religieuse, avec ses exigences et ses contraintes, sert de guide pour enrichir et conforter la vocation des religieuses.

L'ouverture exceptionnelle de la chapelle, lors des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre 2024, vous permettra de découvrir et d'appréhender avec un regard nouveau, cette œuvre.

A cette occasion, l'association *les Amis d'Henry Simon* est heureuse de vous présenter le premier Chemin de Croix peint par Henry SIMON. L'artiste a réalisé 18 esquisses, avec des moyens rudimentaires, alors qu'il était prisonnier de guerre au Stalag 1B de Hohenstein en Prusse Orientale, en 1941.

L'ensemble des œuvres de captivité vous sont présentées dans un catalogue raisonné que vous pouvez vous procurer auprès de l'association.

Françoise PIERAU
(Association les Amis d'Henry Simon - lesamisdhenrysimon.org)
henrysimon.fr - henry360.fr
WikipédiA : Henry Simon (peintre)

Serge Laurent

L'agenda d'été

Cet été la vie du Dorat s'anime au gré des festivités et événements organisés par les associations avec le soutien de la commune.

COURSES HIPPIQUES

Dimanche 14 juillet et 10 août
Hippodrome de la Sagne

- **Dimanche 14 juillet à 14h** : 3 Courses de trot, 2 courses de plat et 3 courses d'obstacles.
- **Samedi 10 août à 15h30** : 3 Courses de trot, 2 courses de plat et 2 courses d'obstacles.

Organisé par L'Association des courses hippiques – Le Dorat. Sur place, restauration, concert, activités pour les enfants (balade en poney, structures gonflables, tombola, maquillage, goûter).

Du 9 au 11 août
Concours de Saut d'obstacles National
Place du Champ de Foire, Le Dorat, Cercle Hippique de la Brame.

MARCHÉS

11 et 25 juillet, 8 et 22 août
Marché des Producteurs de Pays de la région du Dorat
À partir de 17h sur la place de la Collégiale les jeudis, ambiance festive et culinaire.

Juillet et août
Marché hebdomadaire
De 17h à 20h, tous les jeudis de l'été, place du Général de Gaulle.

FÊTES ET SOIRÉES

14 juillet
Fête Nationale
Concert de l'harmonie du Dorat, animations, feu d'artifice, bal des pompiers. Tout se déroulera dans le parc de la Mairie, buvette, food truck...

19 juillet
Soirée à thème
De la Porte Bergère au jardin Anglais : les fortifications, le cèdre centenaire, l'emplacement du château des Comtes de la Marche. 05 44 25 46 77

13 août
Les Soirées du Cloître
Les causeries du Cloître à 21h
Sur réservation au 06 25 85 57 89. Participation libre.

17 août
Les Soirées du Cloître
Le dîner du Cloître
Sur réservation au 06 25 85 57 89. Tarif : 20€/personne.

SPORT

Samedi 6 juillet
Grand Concours de Pêche de l'AAPPMA
sur la Brame à Saint-Cloud.

Du 25 juillet au 4 août
Tennis club
Tournoi 2024, ouvert de NC à 3/6 - Inscriptions au 06 80 28 20 90, ou sur Ten'UP, ou par mail tcledorat@gmail.com. 900 € de prix.

1er septembre
Course Nature des 7 clochers
Organisée par l'association PAS'CAP ; 3 distances : 6, 10, 23 km. Et cette année, en partenariat avec le club « Les Marcheurs d'Oradour », une randonnée pédestre complète cet évènement sportif.
Renseignements : 06 07 95 53 13

22 septembre
1ère randonnée multi-sports.
Organisée par l'association « Les Mousquetaires de la Basse Marche », voir P. 20.

CONCERTS

13 juillet
Les Soirées du Cloître
Visite de nuit animée.
Sur réservation au 06 25 85 57 89. Participation libre.

18 juillet
Les Soirées du Cloître
On joue ensemble.
Sur réservation au 06 25 85 57 89. Participation libre.

27 juillet
Les Soirées du Cloître
Dégustation littéraire en musique
Sur réservation au 06 25 85 57 89. Participation libre.

27 juillet
Concert la Cie Chœurdiale
21h dans le jardin de la Maison du Patrimoine. 05 44 25 46 77.

31 juillet
Festival du Haut Limousin
Musique classique
Avec l'ensemble Les Surprises.
- 11h : porte à porte musical ;
- 17h : concert musique baroque, en famille ;
- 21h : balade nocturne musicale.

05 55 60 29 32
www.fermedevillefavard.com

3 et 4 août
Les soirées du Cloître
- **3 août, 21h, piano/violoncelle,**
- **4 août, 17h, piano/voix**

Sur réservation au 06 25 85 57 89 - entrée : 18€.

13 et 14 septembre
Street Band Festival
De Grands moments à vivre à la Halle aux grains, voir P.19.

VISITES ET DÉCOUVERTES

Maison du Patrimoine, visites commentées et animations.

20 août
Départ à 14h30 pour la visite Moulin de Bram Val d'Issoire Gartempe.
Chaque mercredi à 14h30
Visites commentées de la crypte, de la Collégiale, du cloitre de l'ancien Carmel et des vieux quartiers du Dorat.
L'équipe de bénévoles de la Maison du Patrimoine organise quotidiennement des visites de la Collégiale, dimanche compris, sauf le lundi. Rdv Place de la Collégiale. 05 44 25 46 77.

15 septembre
1er dimanche de Caractère au Dorat
Dans le cadre des animations Petites Cités de Caractère en Nouvelle-Aquitaine, l'Association Tourisme et Patrimoine organise au Dorat, le premier Dimanche de caractère. Au cœur de notre cité il vous est proposé de partir à la découverte de lieux confidentiels qui mettront vos sens en éveil. Une ancienne cellule de prison, la maison du Sénéchal dite Claude de la Pouge avec son échauguette ; chapelles et jardins privés ouvriront leurs portes rien que pour vous ! Dégustation à la Maison du Patrimoine de produits locaux. Rdv 15h à la Maison du Patrimoine. Réservation conseillée au 05 44 25 46 77

21 et 22 septembre
Les Journées du Patrimoine
L'Association Tourisme et Patrimoine proposera notamment de découvrir les chemins de Croix de la Collégiale et de la Chapelle de la Congrégation des Sœurs de Marie Joseph et de la Miséricorde, qui sera ouverte exceptionnellement.
Voir P21.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 31 août
L'atelier MSM s'expose
Rendez-vous à la Maison du Patrimoine, du mardi au samedi 14h30 à 18h

Les Rendez-vous de la Chapelle
Lieu culturel Chapelle Notre-Dame du Temple. 06 08 98 08 03.

Du 15 au 28 juillet
Clo Hamelin, artiste peintre

Du 31 juillet au 13 août
Katja Van Enden, sculpteur

Du 16 au 29 août
Paul Slack, artiste peintre

Du 20 au 22 septembre
Exposition artistique multidisciplinaire
L'ogresse d'Or, artiste, dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine.**

ART PLASTIQUE

18 et 25 juillet
1er, 8, 15 et 22 août
Atelier poterie, linogravure, dessin manga et peinture pour enfants et adultes.
Sophie, Sonia, Jean-Guillaume et Lisa vont vous initier à la technique du sgraffito décoration sur poterie, au dessin manga, à la linogravure et à la technique de la craie grasse à travers des dessins d'animaux. Le matériel est fourni et chacun repartira avec son œuvre !
RDV les jeudis de l'été à 13h45 chez Art Soph Créa – 19, Grande Rue. Durée : 3h. Tarifs : 19€/pers, 33€/2pers, 64€/4pers, (tarif famille 2 adultes 2 enfants), pour des personnes sup, groupe ou famille, 15€ par personne Réservation : 05 87 77 50 18 - 06 86 44 22 34 - artsophcrea.com/initiations

20 juillet
Concours Peinture
De 8h à 19h : ouvert à tous, peintres confirmés, débutants, enfants ; participation gratuite ; récompenses. 05 44 25 46 77.
L'association Tourisme et Patrimoine et l'association Couleurs d'Aquitaine organisent cette journée, les œuvres réalisées devront refléter le patrimoine de notre Petite Cité de Caractère et être peintes sur place. Elles seront ensuite évaluées par un jury et récompensées par des lots offerts par des partenaires, constitués de matériel beaux-arts et de cadeaux offerts par la commune. Un beau Concours en perspective.

THÉÂTRE

27 et 28 juillet
Guignol d'Aquitaine
Théâtre forain de marionnettes lyonnaises pour petits et grands. Place du Champ de Foire. 06 49 06 48 33.

2 août
Apollon de Bellac
Pièce de Jean Giraudoux ; le Collectif Or Normes et la Digitale.
Cette pièce se jouera à l'extérieur (lieu non défini à ce jour) ; la diffusion de ce spectacle vise à la valorisation du patrimoine dans la ville accueillante, en l'occurrence Le Dorat. Spectacle gratuit. 06 08 43 51 90.

Samedi 28 septembre
Théâtre de marionnettes
« Soupirant pour ne pas mourir », *Compagnie L'Appel du Vide* à 20h30 à l'ancienne Chapelle Notre-Dame du Temple ; réservation conseillée : 06 08 98 08 03.

SALLE DE CINÉMA

Programme sur ledorat.fr

MICRO-FOLIE DU HAUT-LIMOUSIN

Du 1er juillet au 10 août
Animations gratuites
sur le thème de l'art, du sport et des jeux.
Programme sur ledorat.fr
05 55 47 33 70.

FORUM

7 septembre
Forum des associations
Halle aux grains

Retrouvez toutes les informations sur ledorat.fr à l'Office de Tourisme : 05 55 68 12 79 ou en Mairie : 05 55 60 72 20

[ÉTAT CIVIL]

D'AVRIL À JUIN 2024

Actes de décès enregistrés sur les registres d'état civil de la mairie. Personnes domiciliées ou non domiciliées au Dorat.

NAISSANCE :

- Octave, Joseph, Marcel METEYER, le 5 mai

DÉCÈS :

- Mme Monique Andrée Marie Louise NOURRIN, veuve RAMIGEON, le 21 avril
- Mme Andrée Anne Marie-Claire CHALVET, le 26 avril
- Mme Jacqueline Raymonde PAILLER, veuve RICHEFORT, le 1er mai
- Mr Aurélien JEAN, le 5 mai
- Mr Serge René PIANNE, le 16 mai
- Mr Raymond DESFORGES, le 19 mai
- Mme Odette Jeanne GIRARD, le 10 juin
- Mme Desiree Jane MARTIN, le 14 juin

Infos pratiques

MAIRIE DU DORAT
11, Avenue Louis Ricoux
Tél : 05 55 60 72 20
Courriel : mairie@ledorat.fr
Ouverture au public du lundi, mardi, jeudi, vendredi le matin de 8h à 12h et le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

MAISON DE SANTÉ DU DORAT ET DE BUSSIÈRE POITEVINE (MSP)
- Dr Jérémy Cornu
- Dr Catherine Salmon
- Dr Julien Galtie
- Dr Dominique Surun
- Dr Martial Jardel

13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30
Pour toute demande de visite à domicile, téléphoner le matin

CABINETS D'INFIRMIÈRES
- Guillaumé Charline, 5, rue Raymond Chameaux Tél : 05 55 60 68 94 / 06 24 72 54 20
- Dominique Bambagini, Amandine Bordas, Odile Lavergne, Gaëlle Martin, Céline Reynaud (MSP) Tél : 05 55 76 16 30

OSTÉOPATHE
Olivier Couthier
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél: 06 08 37 00 93

CHIRURGIEN DENTISTE
Dr Marie Laure Pinaud
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30

DIÉTÉTICIENNE
Sophie Couthier
Centre Artémis sur rdv au 06 65 75 03 06 ou beda.couthier87@gmail.com

L'HÔPITAL LOCAL DU DORAT ET LA MAISON DE RETRAITE
9 avenue François de la Josnière
Tél : 05 55 60 55 55

SAGE-FEMME
Amandine Sellès
3 Le Mas de l'Étang
Tél : 06 75 24 26 35

PSYCHOLOGUE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE (MSP)
Anaëlle Toussaint
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 06 40 70 29 36

CABINET DE PÉDICURES PODOLOGUES
François Lachatre et Marie-Jésus Villafranca,
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél : 05 55 68 39 04

ORTHOPHONISTE
Christel Zimmer
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél : 06 88 47 03 44

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche composez le 3237 (0.35€ c/min) ou **www.3237.fr**

Permanence Médicale : la nuit de 20h à 8h. Le week-end à partir du samedi midi jusqu'au lundi 8h et les jours fériés : composez le **15**

Pompiers : composez le **18** ou le **112** (portable)

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
- Sandrine Boussin, 20, rue de la Gare Tél : 06 13 51 74 55
- José Sances Navarro (MSP) 13, rue Francois de la Josnière Tél : 06 41 35 70 13 ou 05 55 76 16 30 choix 3

PHARMACIE DU DORAT
Joseph Nguyen Van Nhieu
31, place Charles de Gaulle
- Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h15 à 19h30
- Le samedi de 9h15 à 12h30

Tél : 05 55 60 61 32

VÉTÉRINAIRE DE LA BASSE MARCHE
Drs Lacherez et Dessoudeix
5 Rue Robert Lapayrière
05 55 76 24 95

OFFICE DU TOURISME INTERCO.
9 bis, Place de la Collégiale
Tél : 05 55 68 12 79
Courriel : otsiledorat@orange.fr

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU JEUDI
Place Charles-de-Gaulle
Hiver de 16h à 19 h- Été de 17h à 20h

MÉDIATHÈQUE
- mardi de 15h à 17h
- mercredi 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

Contact : 05 55 47 33 70
mediathequeledorat@gmail.com

CENTRE PUBLIC MULTIMÉDIA
Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h et vendredi : 9h - 12h.
Contact : 05 55 68 26 94
cpmdudorat@ledorat.fr

MICRO-FOLIE
Salle de la Médiathèque. Mercredi et samedi : de 14h à 16h.
Contact : 05 55 47 33 70
microfolieduhautlimousin@gmail.com

LA POSTE ET FRANCE SERVICES (France Services)
- lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45
- mardi de 9h à 12h et de 15h à 16h45
- mercredi et samedi de 9h à 12h.

HORAIRES DE LA GARE SNCF
Le vendredi (sauf si férié) de 8h50 à 11h30 et de 12h40 à 16h40

MOBILITÉ SOLIDAIRE
Transport d'utilité sociale
06 33 65 17 47

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Permanence le 3e jeudi du mois avec Mme Petit. Sur rendez-vous au 06 87 98 78 25

INFODROITS
Permanence le 3e jeudi du mois de 13h à 16h30 à l'espace France Services, sur rendez-vous au 05 56 45 25 21

ADIL 87
Informations juridiques, financières ou fiscales concernant le logement. Permanences actualisées sur le site : www.adil87.org

FNATH NORD 87
Association des accidentés de la vie Mme Nicole Ranger 05 55 68 98 68 / 05 55 34 48 97

NOV'HABITAT 87
Conseils en rénovation énergétique. Du lundi au jeudi de 9h-12h et 13h30-17h et le vendredi de 9h-12h au 05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr

MAISON DU DÉPARTEMENT
10, rue de la Croix Parot
- Services Techniques : 05 55 60 92 70
- Assistante Sociale : Mme Carole Mery, sur rendez-vous au 05 55 60 34 43
- Gérontologie : Mme FOUGERAS, permanence les mardis de 10h à 12h. Tél : 05 55 60 34 44

MISSION LOCALE RURALE
Permanences France Services à la Poste du Dorat, les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois. Rendez-vous au 05 55 68 87 54

ENEDIS (EX. ERDF) : Dépannage 7j/7 et 24h/24 : 09 726 750 87

AGUR : Service d'urgence 24h/24 09 69 39 40 00

—

- **Déchetterie :** ouvert du mardi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15. Tél : 06 24 85 41 88
- **Collecte des déchets médicaux pour les parculiers >** à la pharmacie
- **Collecte des encombrants :** 22 juillet et 18 août

Le Dorat
BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET / AOÛT / SEPT. 2024

Comité éditorial conduit par Fouad Elmachkour et Jean-Pierre Lucas.
Photos - Fouad Elmachkour, Jean-Pierre Lucas.
Conception graphique : Agence et pourquoi pas.
Impression : 700 ex. sur papier 100% recyclé par l'Imprimerie de la Basse-Marche.

Vous souhaitez communiquer sur des prochains événements, contactez-nous par mail : cpmdudorat@ledorat.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

#villedudorat

www.ledorat.fr